

**JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE****Les droits humains dans la blogosphère**

Index AI : POL 30/015/2005

ÉFAI

**Mardi 3 mai 2005****ARTICLE DESTINÉ AU SITE [news.amnesty](http://news.amnesty)**

Le nouveau paysage médiatique évolue à une vitesse sans précédent et l'une des armes les plus puissantes à ce jour est le blog, à la base journal personnel ou carnet de bord disponible sur le web. On pourrait parler d'année de la blogosphère, un phénomène avec de profondes implications pour la liberté de la presse et les droits humains.

Cette communauté en ligne est constituée de plus de huit millions de personnes qui postent régulièrement des informations sur leurs weblogs (ou blogs). Elle a pris appui sur les structures de ses prédécesseurs – groupes de discussion (*newsgroups*), sites web, forums en ligne et *chats* (discussion à plusieurs) – mais avec certaines différences essentielles. Le réseau des blogs est plus interactif que les sites web, avec plus d'interconnexions que les groupes de discussion ou les forums en ligne et d'une permanence plus grande que les *chats*.

La possibilité de mettre à jour quotidiennement un blog ouvre des perspectives nouvelles aux médias, en élargissant leur capacité à couvrir des événements dans le monde entier. C'est ce qu'on a clairement vu après le tsunami en Asie à la fin de l'année dernière. Il n'a fallu que quelques heures pour que circulent sur le web des textes et images vidéo de Thaïlande, du Sri Lanka et d'Indonésie. Ceux-ci contenaient non seulement des éléments d'information en termes d'actualité, mais également des histoires individuelles qui ajoutaient un élément personnel important aux images du désastre.

De nombreux blogs ont des liens avec des sites d'actualité politiques, comme le site américain *Znet*, politiquement à gauche (sur lequel on peut trouver le blog de Noam Chomsky) ou le site *Frontpagemag.com*, politiquement à droite (il abrite le blog de David Horowitz). Toutefois, de nombreux médias traitant l'actualité ont conscience du potentiel que représentent les blogs et un certain nombre de sites importants, comme celui du *Guardian* au Royaume-Uni ou du *Monde* en France ont maintenant leurs propres

blogs. Ceux-ci permettent une plus grande interaction entre les médias et leur public et offre à chacun l'occasion d'apprendre quelque chose de ses interlocuteurs.

N'importe qui peut commencer un blog, ou faire des commentaires à propos d'un blog et, de manière générale, dire ce qui lui plaît. Les blogs échappent dans les faits au processus habituel de la publication : il n'y a aucun contrôle éditorial ; on n'y défend rarement des positions équilibrées ou impartiales ; très souvent, on y observe aucune des règles en vigueur dans les médias traditionnels : les faits ne sont pas vérifiés, la confidentialité n'est pas respectée et on n'hésite pas à prendre des distances avec la loi.

Ce n'est pas nécessairement une mauvaise chose. Dans de nombreux pays, les militants des droits humains et de la liberté de parole ont recours aux blogs pour essayer de contourner les lois sur la censure ou autres restrictions. Les blogs permettent aussi l'anonymat dans une certaine mesure, les utilisateurs pouvant généralement diffuser des informations sans avoir à s'identifier. En Iran et en Chine, certains utilisent les blogs pour dénoncer les violations perpétrées par leur gouvernement, fournissant au reste du monde des informations qui n'auraient peut-être pas été disponibles autrement.

Les blogueurs chinois ont pu faire étalage de leur force en ligne, à l'occasion d'un événement qui a fait couler beaucoup d'encre au début de l'année dernière. Après la condamnation avec sursis d'une femme accusée d'avoir écrasé l'épouse d'un paysan avec sa BMW dans la province du Heilongjiang, des milliers d'utilisateurs du web ont exprimé leur colère, demandant qu'elle soit rejugée. Un tribunal local avait statué qu'elle « *n'était pas concentrée sur sa conduite et n'avait pas su maîtriser son véhicule* » et l'avait condamnée à une peine de deux années d'emprisonnement assortie de trois ans de sursis, si bien qu'elle n'avait pas passé un seul jour en prison. Des rumeurs concernant les relations politiques qu'aurait entretenues son mari ont commencé à circuler sur le web, beaucoup soupçonnant un cas de corruption. La pression en ligne se fit si forte que la police rouvrit le dossier ; en dernier ressort cependant, un collège de représentants de l'appareil judiciaire confirma la peine initialement prononcée et rejeta l'accusation de corruption.

Les blogueurs iraniens mettent en avant des idées et défendent des politiques qui sont généralement considérées en avance sur les débats en cours portant sur le social, le politique et les droits humains. Les sites de blogueurs traitant des droits des femmes en Iran

fournissent une tribune pour promouvoir les droits sociaux, politiques et économiques des femmes. La pression persistante exercée par les blogueurs dans l'affaire Afsaneh Norouzi, déclarée coupable du meurtre d'un haut responsable de la sécurité et du renseignement qui avait tenté de la violer, n'a pas été pour rien dans la décision de lui épargner la peine capitale et de la libérer de prison après plus de sept années de détention.

C'est également un moyen pour d'autres blogueurs de se mettre en lien avec cette communauté en pleine expansion en Iran. Les blogs de membres des minorités ethniques d'Iran et de leurs organisations, comme l'Association pour la défense des droits des enfants à Sanandaj, dans le Kordestan, font avancer ce domaine des droits dans une région où la prise de conscience est d'autant plus lente qu'il n'y a que peu de médias correspondant à une telle définition selon les normes internationales et peu de moyens de transmettre l'information aux gens de cette région dans leur langue.

La désobéissance civile électronique n'est pas sans danger. Aussi bien en Iran qu'en Chine, les autorités ciblent de plus en plus les blogueurs pour étouffer toute velléité de critique. Les blogueurs sont parfois arrêtés et les sites de discussion abordant des thèmes politiques ou sociaux fermés ou redirigés sur des forums de loisirs. Dans une affaire récente, reprise par *Reporters sans frontières* un blogueur iranien, Mohamad Reza Abdollahi, a été condamné en appel à six mois de prison et à une amende d'un million de rials ; il était accusé d'outrage aux dirigeants du pays et de propagande anti-gouvernementale. La police a ensuite arrêté sa femme, accusée « *d'avoir défendu son mari trop ouvertement* » sur son blog personnel. Najmeh Oumidparvar, qui était enceinte de quatre mois, a passé vingt-quatre heures en détention avant d'être remise en liberté le 26 mars.

La période initiale de grâce durant laquelle les blogueurs jouissaient d'une liberté totale est terminée, maintenant que les autorités ont rattrapé leur retard technologique. Les blogs restent cependant la méthode la plus facile et la plus rapide de diffuser une information pour les militants qui vont sans doute continuer à l'utiliser en dépit des risques personnels encourus.

C'est l'un des revers du système ; l'autre provient de la somme d'informations présentées comme des faits. Un blog est l'expression d'une opinion individuelle.

Lorsqu'on y cite des « *faits* », un certain scepticisme doit être de mise. Tant que le lecteur peut se faire sa propre idée sur l'information relatée, le fait que le blog ne présente pas les choses de manière équilibrée peut être stimulant, le risque d'intentions cachées ou de parti pris non-déclaré étant quasi inexistant. Les blogs offrent également un droit de réponse immédiat et fournissent l'occasion à d'autres personnes de corriger une information donnée ou de présenter un point de vue autre immédiatement.

La blogosphère offre à toute personne disposant d'un ordinateur l'occasion de dialoguer avec des personnes partageant ses idées et d'organiser des actions partout dans le monde. Pour les militants, comme pour les journalistes, c'est un outil puissant. ●

#### Liens :

*Action urgente – Craintes de torture ou de mauvais traitements / Détention au secret : Omid Memariyan (h), 30 ans, militant de la société civile et journaliste sur Internet*

<http://web.amnesty.org/library/index/FRAMDE130462004>

Reporters Sans Frontières  
<http://www.rsf.org/>